

# Charte du (de la) dirigeant(e)

Être bénévole dans le Groupement Féminin Sud Loire signifie avoir librement fait le choix de partager ses valeurs et de mettre ses connaissances et compétences au profit du groupement.



NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : Dirigeant(e) Saison : 2020/2021

Je m'engage à respecter la charte du GFSL

Le ..... / ..... / ....., à .....

Signature :

S'engage à faire un compte rendu de la réunion de rentrée qui sera visible sur le site internet.

Transmettre au plus tôt les informations sur les manifestations sportives et extra-sportives ainsi que sur la vie du GFSL.

Être solidaire.

Contribuer au développement de l'esprit d'équipe et de la culture du club.

Être à l'écoute des licenciées du club.

Tout dirigeant, éducateur, ou entraîneur doit être par son comportement, un exemple pour les joueuses qui sont sous son autorité.

Être respectueux envers le public, les joueuses, les arbitres, les parents, les dirigeants et les agents municipaux du stade.

Il fait en sorte de respecter et de faire respecter le matériel et les locaux mis à disposition, et de rendre ces derniers aussi propres que possible.

Serrer spontanément la main aux adversaires et aux arbitres au début et à la fin d'une compétition.

Entretenir un climat d'échanges positifs avec les membres des clubs et les membres du bureau.

Connaître les limites de ses joueuses et ne pas mettre leur santé en danger.

Respecter les joueuses en honorant la parole donnée et en étant ponctuel aux rendez-vous fixés.

Respecter les décisions des officiels, même si elles paraissent injustes, et obliger les joueuses à en faire autant.

Apprendre à l'équipe à respecter l'adversaire.

S'engager à faire jouer toutes les joueuses, indépendamment de leur niveau.

N'est autorisé à entrer dans les vestiaires que pour un débriefing d'avant ou d'après match et y est interdit d'accès lors des moments d'habillage et de déshabillage.

**S'ENGAGER A RESTER FAIR-PLAY**